

saison 2025-2026

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/8^{es} DE FINALE

à jouer avant le 5/04/2026

FÉMININES

5877021	USJM HB MITRY-MORY	-	PARIS SC	5875056
5877037	USM VILLEPARISIS	-	AAS SARCELLES / VILLIERS-LE-BEL HB	5895065
5892004	ES COLOMBIENNE	-	NOISY-LE-GRAND HB	5893005
5893002	HBC GAGNY	-	HBC THIERRY PONTAIN	5877043
5893013	AC BOBIGNY	-	HBC ST-LEU / TAVERNY	5895022
5894007	STELLA SP. ST-MAUR HB	-	ENT. BLANC-MESNIL / BONDY	5893012
5894035	VILLIERS EC	-	ENT. VALLÉE SUD 92	5892005
5895020	HB AGGL. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	-	CM AUBERVILLIERS	5893008

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.